Extrait N° 9 / du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 13 JUIN 2008

L'an deux mil huit, le treize juin à dix huit heures, le conseil municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Michel DENNEMONT, Maire.**

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

que la convocation du conseil a été faite le 5 juin 2008 et que le nombre des membres en exercice étant de **29**, le nombre des membres présents est de **25**.

Le Maire,

Présents : M. MONDON René - Mme BAILLIF Line Rose - Mme ZETTOR Jacqueline - M. LESQUELIN Jean Hugues – Mme LUCAS Roseline - M. ESCHYLE Gilles - Mme MEZINO Sylvaine - M. BENARD Alex – Mme HEBERT Monique - Mme MARCHAND Gladys - Mme LAMOLY Viviane – SERMANDE Jean Pierre - Mme RIVIERE Suzette – Mme JULLIEN Marie Josée - Melle ROMAINSTAL Géraldine - Mme CADAS Isabelle — M. RIVIERE Raphaël – Mme BARET Liliane – M. BADER Ricardot – M. CLOTAGATIDE Vincent – Mme CADERBY Colette - M. FERRERE Eric – M. GRONDIN Jacki – M. REMY Michel.

Absent : M. THOMAS Sully

Procuration : M. DENNEMONT Jean Daniel a donné mandat à Mme BAILLIF Line Rose – M. RIVIERE Lucien a donné mandat à M. MONDON René - M. FRINGUE Mikaël a donné mandat à Mme MARCHAND Gladys.

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de M. **CLOTAGATIDE Vincent** comme **secrétaire de séance.** Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, M. CLOTAGATIDE est désigné pour en assurer les fonctions.

& &
&

AFFAIRE N° 9 / Assainissement des eaux usées
- **Présentation du rapport**

Conformément au décret n° 95-635 du 6 mai 1995, il est porté à la connaissance du conseil municipal les indicateurs techniques et financiers relatifs au service de l'assainissement des eaux usées pour l'année 2007

…/…

MAIRIE DES AVIRONS

Le service d'assainissement des eaux usées n'étant pas délégué, le rapport présenté ne contient que des informations sommaires.

RAPPORT ANNUEL 2007

- Service : Contrat d'assistance technique pour l'entretien du réseau et des postes de relèvement

- Prestataire : CISE

La facturation de la surtaxe fixée à 0.0762 € le m3 par délibération en date du 19 décembre 1997 est assurée gratuitement par la CISE conformément au contrat d'affermage de l'eau potable.

I – Indicateurs techniques

Les caractéristiques du réseau existant sont :

. Linéaire du réseau au 31/12/2007 : 11 644 ml

. Zones actuellement desservies :

Secteur du lycée, zone de l'ex-ferme, RD 11, Chemin de la Cheminée, Rue du Stade, Allée du Cimetière, Chemin Pavé, Lotissement Les Bananes, les Favriers et les Terrasses du Ruisseau, le complexe sportif, Lotissement Bassin Bleu, le Ruisseau Bois de Nèfles (zone de la ZAC-RHI), le Chemin Kerbel et le Sentier des Orangers.

. 02 postes de refoulement

. Rejet à la station de Saint Leu

. Nombre de boîtes de branchement réalisées : 813

. Nombre de raccordés au 31/12/2007 : 745

. Volume rejeté au 31/12/2007 : 185 926 m3

Evolution

1) Nombre de clients

Année	Nombre
2002	278
2003	385
2004	421
2005	451
2006	652
2007	745

MAIRIE DES AVIRONS

2) Volume rejeté

Année	M3
2002	73 876
2003	77 323
2004	114 173
2005	128 140
2006	133 191
2007	185 926

II – Les indicateurs financiers

a) La tarification :

- Modalités : facturation trimestrielle, soit 4 factures par an
- Révision : surtaxe communale suivant délibération du conseil municipal

La tarification ne comprend que la part communale. Les recettes émises au titre de l'année 2006 s'élèvent à la somme de 11 015,62 €.

La facturation selon une consommation de référence de 60 m3/trimestre se présente comme suit :

Surtaxe 60 x 0.0762 = 4.57
TVA 2.10 % = 0.096 %

Total TTC = 4.668 €

b) Les autres indicateurs financiers :

- Tableau d'évolution de la dette (voir état joint)

III – Travaux

- Réalisés 2007 : 0 €
- Restes à réaliser 2007 : 46 602 €

MAIRIE DES AVIRONS

…/…

En 2007, aucune opération n'a été réalisée faute de financement.

En 2008, la Commune doit engager les travaux prévus sur le Ruisseau – Amont RD 11(Marché en cours d'attribution).

Le conseil municipal prend acte du rapport relatif au service de l'assainissement des eaux usées pour l'année 2007.

Et les membres ont signé,

Pour expédition conforme,

Le Maire

MAIRIE DES AVIRONS